

Les Nouvelles Calédoniennes du 11 mai 2020

ENTRETIEN AVEC Nadine Jalabert, de la commission des droits de la femme au Congrès

« C'est dès l'école primaire qu'il faut sensibiliser aux violences contre les femmes »

Propos recueillis par Philippe Frédière / philippe.frediere@lnc.nc |



Sage-femme de formation, Nadine Jalabert est très sensibilisée aux conditions dans lesquelles vivent de nombreuses femmes et leurs enfants en Nouvelle-Calédonie. Photo : Thierry Perron-LNC

Présidente de la commission des droits de la femme au Congrès, Nadine Jalabert a fait voter un vœu par l'institution en attendant des mesures plus concrètes, notamment une nouvelle étude sur la réalité des violences intrafamiliales.

Les Nouvelles calédoniennes : Le Congrès a adopté un vœu proposé par la commission des droits de la femme et de la famille que vous présidez. Pourquoi un vœu et quelle est son ambition portée ?

La dernière enquête en date montre qu'une femme sur cinq est victimes de violences intrafamiliales. Elles sont proportionnellement sept fois plus nombreuses qu'en Métropole. Les violences intrafamiliales constituent le premier type de violences en Nouvelle-Calédonie. Ces constats sont effrayants. Les associations particulièrement mobilisées sont en attente d'actions concrètes. Un

projet de texte a été déposé en fin de mandature précédente, par Nicole Robineau de l'ancienne majorité, mais sans aboutissement. J'en ai fait ma priorité avec les membres de la commission car il y a des mesures fortes à prendre à différents niveaux.

Les Nouvelles calédoniennes : Précisément, ce vœu préconise des mesures qui sont de la compétence d'autres collectivités.

Si l'on souhaite des politiques publiques efficaces, il faut savoir de quoi en parle. Une enquête sur ces violences avec les vrais chiffres en est le point de départ. La dernière enquête date de 2003. C'est beaucoup trop ancien. L'Etat devrait nous aider à réactualiser nos données.

Ensuite, les leviers d'actions sont multiples. Dans les communes, dès l'école, par la mise à disposition d'hébergements pour assurer l'éloignement du conjoint violent.

« Il faut former les premiers interlocuteurs ainsi que les pharmaciens. »

De plus, bien souvent les femmes sont découragées dès le dépôt de plainte par un accueil pas toujours rassurant ni compréhensif, ce qui les culpabilise et ne les aide pas à se sentir légitime dans leur démarche. Nous demandons des moyens pour former les premiers interlocuteurs (forces de l'ordre, personnels soignants, équipes éducatives) à mieux écouter ces femmes victimes.

L'éviction du conjoint violent est prévue par les textes en vigueur mais est peu appliquée. Il faut avancer là-dessus. Les droits en la matière doivent être connus de tous. Cela permet aussi une prise en charge de l'agresseur. Pour lui aussi une nouvelle vie sans violence est possible.

C'est dans toute la société qu'il faut faire évoluer les mentalités. La lutte contre le sexisme doit être au cœur des préoccupations. A ce titre, la prévention dès le plus jeune âge est déterminante.

Les Nouvelles calédoniennes : Les instances coutumières ne sont pas parties prenantes à ce vœu. Pourquoi ?

Nous avons auditionné le président du Sénat coutumier. Il s'est engagé à entamer une réflexion et un travail sur la place des femmes dans la vie coutumière. Pour moi, c'est fondamental de reconnaître la place et le respect des femmes dans toutes les facettes de la société calédonienne, aux travers de nos valeurs républicaines, océaniques et traditionnelles.

Les Nouvelles calédoniennes : Vous avez l'espoir que les choses évoluent favorablement dans la société calédonienne ?

Les institutions nous donnent des signaux positifs. J'en veux pour preuve la charte d'engagement qu'elles ont signé en novembre dernier. On comprend une volonté de joindre les actes aux paroles. Des actions concrètes ont déjà été mises en œuvre tel que le numéro d'urgence pour les femmes violentées et le dispositif d'aides aux victimes au sein du CHT.

Par ailleurs nous sommes en pourparlers avec les pharmaciens pour qu'ils deviennent aussi des interlocuteurs de femmes victimes de violences.

Savoir +

Le numéro d'urgence mis en place par Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement, pour répondre au risque d'augmentation des violences pendant la période de confinement, va être maintenu. C'est le 50 00 67. On peut aussi y laisser des SMS.